PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du :	Mercredi 06 décembre 2017 aux Ponts-de-Cé
Pilotes du Pôle :	Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT
Président/animateur :	Gabriel GÔ
Présents :	Alban BLANCHARD -René BRUGGER – Alain DURAND – Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT – Gilles SEPCHAT– Yannick TESSIER – Claude BARRE – Denis MICHAUD
Excusé :	Alain LE VIOL

Préambule :
M Alain LE VIOL, membre du club US THOUAREENNE(502138)
M Claude BARRE membre du FC CHATEAU GONTIER (528431)
M. SEPCHAT Gilles, membre du club SA MAMERTINS (501980)
M. GO Gabriel, membre du club ET de LA GERMINIERE (524226)
M. Yannick TESSIER, membre du club FC LAURENTAIS LANDEMONTAIS (542441), ne prennent pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Sous réserves d'éventuels recours, des procédures en cours et de validation par le Comité de Direction.

1 . Adoption des PV

La Commission adopte le PV N° 12 – et son annexe : Tirage de la Coupe des Pays de la Loire Seniors Masculins.
Transmettra au Codir pour information
Demande au service administratif son classement après signature.

2 . Résultats – Homologations – Compte rendu des matches joués

La Commission enregistre les résultats des rencontres des championnats des journées es 18 et 19 novembre 2017.

➲ Coupe de France
La commission prend connaissance des résultats des rencontres du 8ème tour.
Elle félicite toutes les équipes ayant disputés ce tour et encourage les équipes qualifiées pour le 9ème tour -1/32èmes de Finale.

➲ Coupe des Pays de la Loire Seniors Masculins
La commission enregistre les résultats des rencontres du 7ème tour – 1/32èmes de Finale.
Toutefois compte-tenu des obligations liées à la coupe elle procède aux classements afin de permettre le tirage du tour suivant.

➲ Challenge des Equipes Réserves des Championnats Seniors de la L.F.P.L.
La commission enregistre les résultats des rencontres du 03 et 04 novembre 2017.
Elle ne peut pas procéder à leur homologation, les délais d'appel n'étant pas expirés.

3. Point sur le calendrier - match reporté ou à jouer

Aucun match reporté à ce jour.

4. Coupe des Pays de la Loire Seniors – 2017/2018

➲ Rappel sur les engagements :

- Nombre d'équipes encore en compétition : 32

Pour ce tour selon la pyramide il faut faire jouer les 32 équipes restantes.

➲ Tirage au sort du 8ème tour – 1/16èmes de Finale

La commission rappelle la règle du tirage intégral à compter de ce tour.
Elle procède au tirage des rencontres du 8ème tour – 1/16èmes de Finale.
Les rencontres sont fixées au Dimanche 1er avril 2018 à 15h00.

➲ Calendrier

La commission décide de modifier le calendrier des prochains tours, à savoir :

- 1/8èmes de Finale : Dimanche 1er avril 2018 à 15h00.
- ¼ de Finale : Mardi 1er mai 2018 à 15h00.
- ½ Finales : Jeudi 10 mai 2018 à 15h00.
- Finale : A fixer

5. Challenge des Equipes Réserves des Championnats Seniors de la L.F.P.L.

La commission prend connaissance des classements établis au 06.12.2017.

Sous réserve d'homologation des résultats, les 16 équipes qualifiées pour le tableau final sont les suivantes :

- Beaucouzé SC 2 – 1er Groupe E
- Bonchamp ES 2 – 2ème Groupe G
- Challans FC 2 – 3ème Groupe A
- Château Gontier Anc. 2 – 2ème Groupe B
- Châteaubriant Volt. 3 – 1er Groupe B
- La Flèche RC 2 – 2ème Groupe F
- La Roche sur Yon VF 2 – 1er Groupe A
- Les Sables d'Olonne TVEC 2 – 2ème Groupe A
- Mulsanne Téloché AS 2 – 3ème Groupe E
- Rezé FC 2 – 2ème Groupe D
- Sablé sur Sarthe FC 2 – 1er Groupe F
- Sablé sur Sarthe FC 3 – 2ème Groupe E
- Segré ES 2 – 1er Groupe G
- Saint-Nazaire AF 2 – 1er Groupe C
- Vertou USSA 3 – 1er Groupe D

La commission établit le calendrier suivant :

- 1/8èmes de Finale : Dimanche 14 janvier 2018 à 15h00
- ¼ de Finale : Dimanche 11 février 2018 à 15h00
- ½ Finales : Dimanche 04 mars 2018 à 15h00.

6. Article 37 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins 2017/2018 de la L.F.P.L. – Dossiers de suivi de retrait de points

➲ Dossier Vibraye US (519957) – Promotion Honneur « A »

La commission constate que l'équipe de Vibraye US 1 – Promotion Honneur « A » – a atteint le total de 15 pénalités au 24 novembre 2017.

En conséquence, les voies de recours étant échues et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins de la L.F.P.L., la commission décide du retrait d'01 point au classement de la compétition susnommée à l'équipe de Vibraye US 1.

7. Calendrier

Prochaine réunion : Sur convocation.

Le Président
Gabriel GO

Le Secrétaire de séance,
René BRUGGER